



Questions financières

À long terme, les Nations Unies auront besoin d'un dispositif de réaction rapide qui soit à la fois efficace et fiable. L'efficacité peut être assurée de nombreuses manières, et nous avons vu dans les chapitres précédents plusieurs façons utiles d'atteindre cet objectif. La fiabilité, en revanche, est une question plus épineuse. Aussi longtemps que des États souverains conserveront le droit de décider du déploiement de leurs unités nationales, il n'y aura jamais de complète assurance qu'une force de l'ONU pourra réagir à temps ou avec une capacité suffisante à une situation urgente. Il est donc logique, dans notre réflexion sur l'avenir de l'ONU, d'examiner la façon de mieux l'organiser afin qu'elle dispose des forces permanentes nécessaires pour répondre à des besoins raisonnables.

Les questions financières continueront d'être un élément clé de ce débat. Tant qu'elle dépendra entièrement des États membres pour son financement — et certains États ont accumulé d'énormes arriérés de paiement — l'ONU ne disposera pas des ressources qui lui sont essentielles pour remplir son mandat. Elle restera piégée dans une situation paradoxale : elle ne peut faire son travail sans ressources, mais elle ne pourra obtenir les ressources nécessaires tant qu'elle ne démontrera pas qu'elle peut fonctionner plus efficacement. Plusieurs idées ont été avancées pour permettre à l'ONU de trouver une source de revenu indépendante. Certaines ont été abondamment discutées, comme la taxe sur les transferts de devises et la surtaxe sur les billets d'avion. On a déjà débattu, sur le plan technique, la question de savoir la somme de recettes que ces taxes et surtaxes pourraient rapporter ainsi que les systèmes de perception possibles. Mais aucune de ces idées n'a emporté de réelle adhésion internationale. De plus, comme l'indiquait un rapport de *l'InterAction Council* :

...toutes ces innovations devront avoir un appui sans réserve du public, et il faut veiller à éviter une érosion du soutien général dont bénéficie actuellement l'ONU. Pour finir, il faudra sans doute créer un organisme spécial doté de procédures de décision et de vote, qui administrera et répartira entre les différents programmes les fonds ainsi collectés, qui ne devront pas servir à financer tout ce que les Nations Unies font aujourd'hui ou ont l'intention de faire⁴¹.

Les opérations de maintien de la paix de l'ONU doivent reposer sur des assises financières solides. La situation actuelle est à l'évidence insoutenable. Par conséquent, l'idée de générer des recettes indépendantes pour les Nations Unies est toujours attrayante, et elle mérite d'être étudiée en dépit des obstacles actuels. Une source de revenu indépendante, malgré les difficultés politiques et techniques qu'elle poserait sans doute, est le meilleur moyen de garantir une base financière stable à une organisation dont le travail est essentiel à la stabilité internationale. Il y aurait lieu de mettre en place un mécanisme permettant d'examiner les nombreuses propositions qui ont été soumises dans ce domaine et de fixer les prochaines étapes. Il importe de poursuivre sur notre lancée et de trouver des solutions créatrices aux problèmes financiers de l'ONU.

Tant qu'elle dépendra entièrement des États membres pour son financement, l'ONU ne disposera pas des ressources qui lui sont essentielles pour remplir son mandat. Elle restera piégée dans une situation paradoxale : elle ne peut faire son travail sans ressources, mais elle ne pourra obtenir les ressources nécessaires tant qu'elle ne démontrera pas qu'elle peut fonctionner plus efficacement
